

LA GAZETTE DE MARIN

n°5 - Avril 2021



www.mairie-marin.fr

INFORMATION VIE MUNICIPALE

Bienvenue à Sarah Gobber qui nous rejoint en qualité d'agent d'accueil d'adjointe administrative. Bienvenue également à Brigitte Garcia, recrutée en renfort à la cantine scolaire en raison de la nécessaire réadaptation du service dans le contexte COVID.

À la suite de la démission de Sébastien Brelat, tête de la liste minoritaire, Alain Rappart a rejoint le conseil municipal en qualité de conseiller municipal.

Nous remercions Marin Dauriat — conseiller délégué — pour son implication dans le projet de la transition écologique de la commune et qui a dû démissionner de son mandat, appelé par ailleurs à d'autres missions professionnelles. Nous nous réjouissons d'accueillir au sein du conseil municipal Mathieu Bayon. En qualité de conseiller municipal, il contribuera notamment aux travaux de la commission Finance et de la commission Développement durable.

Le 1er janvier 2021, votre communauté de communes [CCPEVA] est devenue l'unique gestionnaire de l'eau potable pour l'ensemble des 22 communes du territoire. Au lieu de votre commune, c'est elle qui est responsable, avec ses équipes, de la production et de la distribution de l'eau au robinet, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Elle est dorénavant votre interlocutrice unique pour toute question liée à l'eau potable. Tél. : 04 50 16 11 60 ou en cas d'urgence : 06 74 26 81 92 / accueil.eau@cc-peva.fr

ANIMATION ET VIE LOCALE

La municipalité lance un appel à candidatures à l'ensemble des chalands, artisans et producteurs locaux du territoire pour la mise en place d'un marché local sur Marin. Cette initiative vise à promouvoir les circuits courts de consommation et l'économie locale, à valoriser les métiers et les produits issus de la production du territoire, à contribuer au lien social en créant des lieux de rassemblement et de convivialité au cœur de Marin. Pour toute manifestation d'intérêt, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Aude Rigollet, votre élue déléguée à la transition écologique*.

Les nouveaux arrivants à Marin seront conviés à une soirée de présentation du patrimoine et des divers

services qu'offre la commune de Marin. Dès que les conditions sanitaires le permettront, l'ensemble des élus auront le plaisir de vous accueillir à l'occasion de cet événement de convivialité et de rencontres.

Solidarité, engagement citoyen, partage, mise en lien, projets — et pourquoi pas un comité des jeunes pour contribuer à l'animation du village! Vous êtes âgés de 11 à 17 ans et vous souhaitez imaginer, vous investir, vous engager dans la vie communale en prenant une initiative ? Les élus du comité Cohésion sociale se tiennent à votre disposition pour vous accueillir et encourager une dynamique nouvelle en provenance de la jeunesse de Marin. Faites-vous connaître auprès de Vanessa Mériduet, déléguée à la cohésion sociale et à la vie associative*.

C'est reparti pour les comités de hameaux! Vous avez reçu récemment un formulaire avec l'adresse courriel dédiée à votre hameau, vous permettant de connaître vos élus délégués et ambassadeurs. N'hésitez pas à les solliciter pour toute proposition. Vous pouvez encore vous inscrire auprès de la mairie en qualité d'ambassadeur ou d'ambassadrice et ainsi participer aux réunions d'échanges sur les sujets propres à votre secteur d'habitation et pour l'animation de votre hameau. Les délégués et ambassadeurs relayeront vos propositions. Alors, n'hésitez plus, rejoignez les dynamiques de concertation au plus près de chez vous!

Vous avez plus de 65 ans, et vous souhaitez partager des moments de convivialité, inscrivez vous au projet de création du comité des aînés en mairie auprès de Carmen Vinuelas*, élue déléguée.

*Pour toute prise de contact, demandes de rendez-vous avec vos élus de proximité : accueil@mairie-marin.fr - 04 50 71 45 05

INITIATIVES CITOYENNES

La municipalité a décidé d'équiper tous les élèves scolarisés à l'école maternelle et primaire, d'un baudrier réfléchissant remis à chacun des enfants à l'école par la directrice et l'adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire. Cette opération permet aux enfants de parcourir sereinement le trajet entre leur domicile et leur établissement scolaire, étant bien visibles, quelles que soient les conditions environnementales. Nous invitons

LA GAZETTE DE MARIN

no 5 - Avril 2021



www.mairie-marin.fr

tous les enfants à les porter, dès qu'ils seront amenés à circuler à pied, en vélo, en roller, en trottinette.

La municipalité et le comité transition écologique ont initié l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public sur le hameau de Chullien et de Cornellaz. Du 11 décembre 2021 au 1er mars 2021 de 22 h 30 à 6 h du matin, l'extinction permet de lutter contre la pollution lumineuse et ainsi de « rallumer les étoiles ». Le passage en nuit profonde assure également un meilleur respect des rythmes écologiques de la faune et de la flore. L'opération étant appréciée et concluante en matière de réduction de la pollution lumineuse et de consommation d'énergie, l'extension de cette mesure à l'ensemble des hameaux de la commune est à l'ordre du jour.

Veuillez noter que le 21 mai aura lieu la deuxième édition de l'événement «La nuit est belle». A cette occasion, le Grand Genève invite les communes et les habitants de France et de Suisse à éteindre leur éclairage public durant une nuit.

Point d'Alerte : de nombreuses incivilités sont à déployer sur la commune. Encore dernièrement, des tuiles du nouveau toit de la salle polyvalente ont été détériorées ; chaises et tables ont été brûlées au Club House du Marin Tennis Club. Visite et mise en désordre du matériel dans le parc et l'aire de jeux de la crèche parentale. Ces dégradations coûtent chaque année aux administrés entre 10 000 et 20 000 € ; nous avons la responsabilité collective de prévenir de telles pratiques non sans conséquence pour le bien public.

VIE ASSOCIATIVE

Vous désirez vous impliquer dans la vie locale ; vous avez envie d'occuper votre temps libre ; vous souhaitez partager votre goût de la lecture ? Pourquoi pas ? Pourquoi pas vous ?

La bibliothèque de Marin recherche des bénévoles ! Vous voulez rencontrer d'autres personnes, nous avons besoin de vous pour faire vivre la bibliothèque. Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêts de documents, informatique, animations, achat et équipement des documents... Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

« Le bénévolat c'est se faire plaisir, accroître la confiance en soi, gagner en indépendance, être reconnu... ». Le personnel et les bénévoles de la bibliothèque se tiennent à votre disposition pour satisfaire votre curiosité.

Vous avez envie de partager de bons moments, d'apporter vos idées, de participer au lancement de nouvelles activités pour vos enfants ? Rejoignez-nous au comité de Familles Rurales ! Renseignements : Mme Moille Violaine : 06 65 23 69 99.

La crèche parentale fonctionne comme une halte-garderie et accueille des enfants de 1 à 4 ans tous les matins de 8h30 à 12h hors vacances scolaires. Il reste des places : n'hésitez pas à en parler autour de vous ! Pour plus d'informations : crechelesptitsmalins@gmail.com ou 04 50 26 82 97.

Le vignoble de Marin et ses « crosses ». Vous baladant à travers le vignoble panoramique de Marin, découvrez l'originalité de ce terroir et l'origine de cette méthode de culture de vigne ancienne dite sur «crosse». Dégustation de produits du terroir — les mercredi 14 et 28 juillet, le jeudi 12 août et le mercredi 25 août – le rendez-vous est à 9 h 30 au hameau de Marinel à Marin. Fin du parcours à prévoir vers 12 h. Renseignements et inscriptions : Publier Tourisme : 04 50 70 00 63, www.publier-tourisme.com

EXPRESSION DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Parce que la participation des habitants aux affaires communales nécessite qu'ils soient pleinement informés, vos élus de la liste Marin Demain vous invitent à suivre les dernières nouvelles sur www.facebook.com/marindemain74. De nombreux documents sur la gestion des affaires municipales, jusqu'ici soigneusement tenus hors de portée du public, seront par ailleurs bientôt disponibles sur le site internet www.marin-demain.fr : comptes complets de la commune depuis 2014, archives des conseils municipaux, avis des Domaines, etc.